



L'avenir du cinéma français: *Le crépuscule des Dieux* ?

Fabrice Lalevée - Groupe d'Economie Mondiale

Comme chaque année, la grande famille du cinéma français s'apprête à autocélébrer ses retrouvailles. Pourtant vendredi prochain, ce bel exercice de catharsis collective ne trompera personne. Les lignes de fracture entre les différents segments de l'industrie sont désormais béantes. La faute à deux années de polémiques intenses suscitées par les négociations relatives à la nouvelle convention collective et par la tribune de Vincent Maraval ("Les acteurs sont trop payés) publiée dans le Monde du 28/12/2012.

Ces tensions ne sont pas nouvelles. Au cours des 20 dernières années, des antagonismes plus ou moins vifs, plus ou moins rationnels sont apparus entre les diverses organisations professionnelles: attaques virulentes d'une poignée de cinéastes contre la critique en 1996, polémique suite au lancement en 2000 de la carte d'abonnement illimité d'UGC puis du pass Pathé/Gaumont/MK2, division sur la question de l'ouverture des aides du Compte de soutien aux capitaux extra-européens ("Affaire Warner" relative à l'agrément d'"Un long dimanche de fiançailles"), conflit récurrent de l'intermittence depuis le protocole de juin 2003, dissensions relatives au rapport du Club des 13 en 2007, divergences exprimées lors des débats sur la loi DADVSI en 2006 et la loi Création et Internet (loi Hadopi) en 2009.

En dépit d'alliances mouvantes et parfois surprenantes, ces points de friction ont à chaque fois souligné les intérêts divergents entre les firmes (ou les réalisateurs) du centre oligopolistique et les entreprises de la frange concurrentielle. En contradiction avec l'unité affichée par le secteur sur la scène internationale pour défendre les vertus du "modèle" français, une opposition de plus en plus prégnante s'est esquissée entre "les privilégiés et les laissez pour compte du système".

Malgré cette récurrence, jamais ces dissensions internes n'auront été aussi intenses. Les propos de Vincent Maraval ont entraîné une réaction médiatique et une mobilisation sans précédent de la profession et des pouvoirs publics: convocation en urgence des assises de l'audiovisuel conclues par une intervention de la Ministre de la Culture, commande d'un énième rapport sur "Le financement de la production et de la distribution cinématographiques à l'heure du numérique" à René Bonnell dans la foulée de la remise du rapport Lescure "Acte II de l'exception culturelle à l'ère du numérique"...

Pourtant un élément étonne dans cet emballement: le moment de la séquence. En fait, le mérite de Vincent Maraval est de rendre audible des éléments que des économistes (Messerlin et Cocq en 1999, Lalevée et Lévy en 2006), des rapports publics d'experts ou de parlementaires (le rapport Leclerc en 2002, le rapport parlementaire des députés Y.Gaillard et P.Loridant en 2003) ont identifié depuis longtemps comme étant des dysfonctionnements structurels amorcés à la fin des années 80 (sous l'effet combiné de l'ouverture à la concurrence du paysage télévisuel français, des obligations

d'investissement imposés aux diffuseurs et de la dégradation de la compétitivité du cinéma français en salles). Il se borne ainsi à rappeler des fondamentaux. D'une part, le système de soutien et de régulation français tend à accroître les défaillances naturelles des marchés audiovisuels (sur-concentration des ressources, uniformisation de la production, rentes de situation inhérentes à certains inputs...). D'autre part, le modèle de préfinancement aboutit à une déconnexion malsaine entre les coûts de production et les recettes potentielles liées à la diffusion.

Mais de façon paradoxale, ce rappel intervient à un moment où ces défaillances du système tendent à s'atténuer. Certes, le poids des investissements du secteur sur les films de + de 7,62 M€ (euros constants, base 100 en 1995) n'a cessé de s'accroître à partir de 1985 pour culminer en 2008. Il est ainsi passé de 15% en 1985 à 74,5% en 2008. Pourtant, l'intensité de cette concentration, à l'origine des bulles et dérives critiquées par Maraval, s'est largement estompée depuis 2008 pour atteindre 66,7% en 2012 (soit un recul de près de 10 points en 4 ans).

Surtout, cette tribune intervient au terme d'une période (2008-2012) où les fondamentaux du cinéma français n'ont jamais été aussi satisfaisants. Cet aspect concerne d'abord les performances économiques: bonne tenue de la compétitivité interne de la production domestique avec une part de marché moyenne sur la période proche de 40 % des entrées salles, stabilisation de la fréquentation autour d'un plancher de 200 millions d'entrées (203,83 millions d'entrées en moyenne sur la période contre 182 millions entre 2003 et 2007) et amélioration de la compétitivité externe des films français. De plus, cette bonne santé s'accompagne d'un rétablissement de la qualité artistique ex-ante de la production. Ainsi après près de vingt ans de disette, le cinéma français a été récompensé par trois palmes d'or entre 2008 et 2013 (Entre les murs en 2009, Amour en 2012 et La Vie d'Adèle en 2013), sans oublier le triomphe de The Artist aux Oscars.

Dans ces conditions, l'ampleur des réactions alarmistes suscitées par les propos de Vincent Maraval peut sembler, du moins à première vue, disproportionnée. Un sentiment d'autant plus avéré qu'on oublie souvent de contextualiser cette prise de position. Elle émane de l'un des directeurs de Wild Bunch à un moment où celle-ci amorce une nouvelle phase de son développement.

Forte de sa position privilégiée sur le segment des auteurs français, européens et internationaux les plus porteurs, Wild Bunch procède en effet depuis 2009 à une diversification de sa ligne éditoriale visant à un positionnement sur des créneaux plus commerciaux ("Le petit Nicolas", "Largo Winch 2", "La nouvelle guerre des boutons" en 2011, "Astérix et Obélix: au service de sa majesté" en 2012). L'enjeu est donc pour Wild Bunch de contester les rentes (et les barrières à l'entrée visant à protéger la contestation de ces rentes) de l'oligopole qui structure ce segment depuis une vingtaine d'années.

La position de Vincent Maraval ne relève donc pas du pur altruisme. Elle reste motivée par la poursuite d'intérêts industriels propres à Wild Bunch. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette révélation en place publique intervient quelques jours après l'échec de la sortie en salles d'"Astérix et Obélix: au service de sa majesté".

Il serait pourtant injuste d'enfermer la démarche de Maraval dans ce prisme d'égoïsme industriel. Car ce qu'il pressent, sans clairement le mentionner, c'est la fin du paradigme ayant structuré l'industrie cinématographique depuis près de 30 ans. Le nouvel ordre numérique et la globalisation des services audiovisuels rendent de fait inadaptés les instruments de régulation (taxations/obligations) imposés aux "diffuseurs". Ces bouleversements impliquent donc le passage

d'une économie du préfinancement vers une économie de la recette réhabilitant la notion de rentabilité.

Sous l'effet combiné du tarissement des ressources des opérateurs traditionnels et de la dégradation de la compétitivité du "produit" film dans les grilles de programmes, cette évolution est d'ailleurs déjà largement amorcée. Ainsi, en 2012, près de 34% des films d'initiative française (dont 56,3% sont des premiers films) n'ont reçu aucun préfinancement des chaînes de télévision, soit un record historique.

Une question s'impose alors: comment préserver la diversité, le renouvellement des talents et donc la pérennité de l'industrie cinématographique française dans le cadre de ce changement de paradigme ? Le récent rapport Bonnell propose une feuille de route pertinente et raisonnablement ambitieuse. Encore faut-il qu'il soit suivi d'effets.

Or la dernière décennie n'incite guère à l'optimisme. Les propositions de réformes suggérées par les nombreux rapports commandités sur le secteur ont régulièrement été délaissées au profit de la création de nouveaux dispositifs de soutien. Les aides se sont ainsi multipliées en fonction des retournements plus ou moins persistants des marchés et/ou des intérêts catégoriels. Cette tendance inflationniste a contribué à complexifier à l'extrême l'ensemble du système, rendant sa réforme pour le moins délicate.

Pourtant, débarrassés des pressions internationales (nouvelle Communication sur les aides d'Etat au cinéma globalement favorable, exclusion des services audiovisuels du champ des négociations de l'accord de partenariat de commerce et d'investissement entre l'Union Européenne et les Etats-Unis), les pouvoirs publics et les professionnels ont une fenêtre de tir pour appréhender sereinement cette échéance cruciale pour l'avenir du cinéma français (et plus globalement européen). Encore faut-il en avoir la volonté.

En attendant, bonne cérémonie des Césars sur Canal+, bravo aux vainqueurs et courage à tous.